

Présents : Maire : Patrick SAUTREY

Maires Adjoints : Gilles MONANGE - Jean-François GAULLIARD - Hervé GIBOUDAUD

Conseillers Municipaux : François BACLET - Gérald BAUDRY - Jean Serge BERNOUX -
Michaël GAUTHIER - Michel JACQUOT - Catherine MOINE

Absent excusé :

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles MONANGE

1 ó APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 28 MAI 2013

2 ó COUPES DE BOIS 2013-2014

Dans l'attente de nouvelles informations de la part de l'ONF, le Maire propose au Conseil Municipal de retirer cette question de l'ordre du jour.

3 ó SPA : NOUVELLE CONVENTION

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il existe une convention avec la SPA qui apporte des solutions aux problèmes des chiens et chats domestiques en état d'errance ou de divagation sur la commune.

La nouvelle convention stipule la prise en charge des animaux préalablement capturés et le transport vers le refuge de la SPA. L'allocation annuelle est portée à un euros par habitant.

Le Conseil Municipal accepte cette convention.

4 ó INDEMNITE DE CONSEIL AU TRESORIER

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à Monsieur Patrick GAGNEUR, comptable de la collectivité, l'indemnité de Conseil du 01/01/2012 au 31/12/2012 calculée à 100 % du taux plein du tarif prévu.

5 ó GRAND DOLE : PRISE DE COMPETENCE

Sur proposition du Grand Dole, le Conseil Municipal accepte l'ajout de la compétence "mobilier urbain" lié aux transports urbains au sein de compétences facultatives exercées par la Communauté d'Agglomération.

nes d'adhérer à une charte d'éco-exemplarité.
marche, le Conseil Municipal souhaite réaliser
une évaluation des moyens de la commune par rapport aux critères du SICTOM.

7 6 SYDOM : RAPPORT ANNUEL

Madame Catherine MOINE, Conseillère municipale et ambassadrice du tri au SICTOM, présente au Conseil Municipal le rapport annuel du SYDOM.
Le Conseil Municipal en prend acte. Ce rapport est disponible en mairie.

RENTREE SCOLAIRE

Monsieur Hervé GIBOUDAUD, Adjoint chargé des affaires scolaires, présente au Conseil Municipal le bilan de la rentrée scolaire concernant les élèves de Monnières scolarisés à l'école de Champvans.
Le Maire informe le Conseil Municipal de la suppression d'une classe et fait part au Conseil Municipal d'un courrier envoyé par l'Association des Parents d'Elèves à l'Inspection d'Académie.
Le Conseil Municipal est solidaire de cette démarche.

9 6 REMERCIEMENTS

Le Maire informe le Conseil Municipal des remerciements reçus de la part de la Cantarelle et des Restos du Cœur pour les subventions qu'elles ont reçues au titre de l'année 2013.

Fait à MONNIERES, le 10 octobre 2013

Le Maire,

P. SAUTREY